



COMPTE RENDU DES DECISIONS ET DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2021

Lors de sa dernière séance, le Conseil municipal a :

- ✓ **Décidé** par 17 voix « pour », soit à l'unanimité, de voter les conclusions du rapport de la Commission Environnement intitulé « Salubrité » point par point, soit :
 1. Par 17 voix « pour », soit à l'unanimité, le Conseil municipal décide de demander au Conseil administratif d'afficher au parc de Quédan et au bord de l'Aire les indications d'accès aux WC temporaires et fixes les plus proches (plan, horaires).
 2. Par 17 voix « pour », soit à l'unanimité, le Conseil municipal décide de demander au Conseil administratif de placer une cabine de WC mobile au parc de Quédan et au bord de l'Aire durant l'été et de rapporter sur la pertinence de la mesure cet automne.
 3. Par 17 voix « pour », soit à l'unanimité, le Conseil municipal décide de demander au Conseil administratif d'étudier l'implantation de WC publics extérieurs accolés d'une part à l'ancienne chapelle et d'autre part, au Couvert de Certoux.
- ✓ **Décidé**, par 16 voix « pour » et une abstention, de renvoyer le projet d'étude globale sur la commune des places de stationnement pour vélos à la Commission de l'Aménagement, Urbanisme, Plan directeur et Mobilité.

SEULE LA VERSION INTEGRALE DU PROCES-VERBAL FAIT FOI